

Commission « Mise en œuvre du socle et liaisons inter-cycles.

Compte rendu de la réunion du mardi 12 avril 2011.

Etaient présents : **M. Paulmier** (Clg de La Mothe St Héray et Pamproux) – **H. Plaire** (Clg de Champdeniers) – **S. Lay** (IA IPR) – **S. Jacquet Gallo** (CLG St Maixent) – **T. Surault** (CLG Coulonges) – **F. Nérisson** (CLG Prahecq) – **D. Roussel** (CLG La Crèche) – **C. Humbert** (CLG Rabelais) – **V. Morin** (CLG Fontanes) – **H. Meillaud** (CLG Melle) et **K. Lavanche** (CLG P. et M. Curie)

Le calendrier fort chargé de cette période a empêché nombre de membres d'être présents ce jour.

I. Présentation d'un diaporama de communication aux familles

Contenu :

- Cadre légal du socle (loi d'orientation de 2005)
- Mission de l'Ecole
- Limites de l'évaluation chiffrée
- Intérêt de l'évaluation par compétences
- Le livret de compétences
- Le socle et la scolarité
- Le socle et le DNB

Le diaporama a été présenté et discuté en commission : des précisions ont été demandées. Le produit finalisé est consultable sur le site, et comme décidé, en deux versions :

- L'une destinée à la communication orale en début d'année ;
- L'autre pouvant figurer sur les sites Internet des établissements.

Madame Lay a évoqué la possibilité de diffuser cette réalisation sur le PIA.

II. Le socle dans les conseils de classe du 2^{ème} trimestre

Sans surprise, le socle a été peu évoqué lors des conseils de classe du 2^{ème} trimestre. Certains collègues considérant que la matière du conseil est suffisamment consistante. D'autres la reportant à des réunions ultérieures.

Les débats ont rapidement évolué vers l'inévitable point sur l'avancement des validations :

- Certains ont décidé une validation massive des élèves « sans problème ».
- D'autres ont parlé de la prise en charge de la validation par les professeurs principaux avec les clés OTP sur le LPC.
- Enfin, pour les établissements utilisateurs des logiciels (type pronote, cerise...), la charge de la validation est en général assumée par la direction.

Les réunions organisées par M. l'inspecteur d'académie mercredi 13 et jeudi 14 avril devraient apporter des éléments de précision.

III. Outils de remédiation : l'exemple du groupe ALE du Collège Pierre et Marie Curie.

Madame Bernard, professeur au collège Curie présente le travail de remédiation proposé à partir des validations d'items du palier 2 du socle. En effet, les élèves de 6^{ème} n'ayant pas validé les compétences du palier 2 sont pris en charge lors d'ateliers ou en pédagogie différenciée dès la fin du mois de septembre par une équipe de 8 professeurs, à raison de 2 ou 3 séances par semaine. Ce travail se poursuit en 5^{ème} sous la même forme. L'intervenante a évoqué des outils et démarches.

L'intervention a suscité un vif intérêt et soulevé de nombreuses questions : moyens consacrés, organisations, coordination, concertation, nombre d'élèves concernés...

Bien que l'organisation actuelle au collège Curie soit un dispositif lourd, Madame Bernard souligne la modestie de ses balbutiements (il y a 4 ans) et explique qu'avec de petits objectifs et quelques intervenants motivés, il est relativement simple de mettre en place des ateliers, d'élaborer des outils d'accompagnement. Selon elle, le socle aide les enseignants à ajuster leurs remédiations et les élèves à se repérer dans leur progression.

Les animateurs de la commission : K. Lavanche et H. Meillaud